

تونس في 1 0 ديسمبر 2020

إلى السيدات والسادة
المندوبات والمندوبين الجهويين للتربية
متفقدات ومتفقد المدارس الابتدائية
المساعدات والمساعدات البيداغوجيين
مديرات ومديري المدارس الابتدائية
مدرّسات ومدرّسي المدارس الابتدائية

الموضوع: تنظيم مناظرتين في التأليف المدرسي

المصاحب: - مثال لمطلب الترشح

- سيرة ذاتية

- كراس الشروط

1- المناظرات المفتوحة:

1- السنة الثالثة من التعليم الأساسي:

عدد المناظرة	المادة	مكونات المؤلف	آخر أجل لتسليم المشروع
2020-01	الفرنسية	Manuel de Lecture + cahier d'activités + guide méthodologique de l'enseignant	30 أبريل 2021

2- السنة الثالثة من التعليم الأساسي:

عدد المناظرة	المادة	مكوّنات المؤلّف	آخر أجل لتسليم المشروع
2020-02	الفرنسيّة	- Les Bandes dessinées (122) - Figurines (63) - Messages 27 - Support audiovisuel	30 أفريل 2021

II- الترتيب العامة للمشاركة في المناظرة:

1- شروط المشاركة:

1-1 الشروط العامة:

- تُفتح المناظرة للمختصّين في الفرنسيّة في المرحلة الابتدائيّة،
- يتمّ الترشّح من خلال لجنة يُذكر منسّقها وأعضاؤها حسب المثال المصاحب،
- لا يُقبل الترشّح لأكثر من مناظرة واحدة.

2-1 تركيبة اللجان:

- بالنسبة إلى المناظرة الأولى:

تتركب اللجنة من متفقد (ة) للمدارس الابتدائيّة للغة الفرنسيّة ومساعد(ة) بيداغوجي(ة) للغة الفرنسيّة ومدرّس (ة) للغة الفرنسيّة بالمرحلة الابتدائيّة،

- بالنسبة إلى المناظرة الثانية:

تتركب اللجنة من متفقد (ة) للمدارس الابتدائيّة للغة الفرنسيّة ومساعد(ة) بيداغوجي(ة) للغة الفرنسيّة ومدرّس (ة) للغة الفرنسيّة بالمرحلة الابتدائيّة ، ويشترط في أحدهم أن يكون له خبرة في توظيف تكنولوجيات المعلومات والاتصال في التّعليم.

2- مراحل المناظرة:

تُجرى المناظرة طبقا للأمر عدد 1188 لسنة 1992 المؤرخ في 22 جوان 1992 والبلاغ الصادر عن وزارة التربية حول كيفة تأليف الكتب المدرسيّة وفق المراحل التالية:

2-1 المرحلة الأولى:

- تُرسل مطالب الترشّح إلى الإدارة العامة للبرامج والتكوين المستمر (1006)، باب بنات تونس) في أجل أقصاه 21 يوما من صدور البلاغ ولا تُقبل المشاركات بعد هذا التاريخ (يقع اعتماد تاريخ إيداع ملف الترشح بمكتب الضبط المركزي بالوزارة أو تاريخ الإرسال عن طريق البريد)،

- تُرفق مطالب الترشّح بعينة من الأعمال المطلوبة في 3 نظائر حول الوحدة الأولى المنصوص عليها بكراس الشروط وبالمناهج الخاص باللغة الفرنسية،

- تُعرض المشاريع الأوليّة على لجنة فنيّة تتولّى عمليّة التّقييم ويكون ذلك على مرحلتين:

* المرحلة الأولى: تعتمد عمليّة تقييم التّرشّحات على المقاييس التّالية وذلك بإسناد عدد أقصاه 100 نقطة :

- الخبرة في الإنتاج البيداغوجي (التأليف المدرسي) : 40 نقطة،

- الشّهائد العلميّة 30 نقطة : 05 الإجازة، 10 الماجستير، 15الدكتوراه،

- الإنتاج العلمي المنشور في قطاع التّربية (ال 10 سنوات الأخيرة) : 10 نقاط،

- الدّورات التّكوينيّة في مجال الإنتاج البيداغوجي 10 نقاط.

- الخبرة في استعمال التكنولوجيات الجديدة 10 نقاط،

* المرحلة الثانية تقوم لجنة التّقييم بدراسة المشاريع واختيار مشروعين أو ثلاثة مشاريع يُدعى أصحابها لمواصلة المرحلة الثانية،

2-2 المرحلة الثانية:

- يُطالب أصحاب المشاريع الأوليّة التي تمّ اختيارها بـ:

- تقديم مُخطّط زمني يضبط مراحل إنجاز كامل محتويات المؤلّف موضوع المناظرة بالتنسيق مع الإدارة،

- إنجاز الأعمال وتقديمها كاملة في ثلاثة نظائر ورقيّة وقرص ليزري (WORD وPDF)، إلى الإدارة العامة للبرامج والتكوين المستمر طبق المواصفات الواردة في كراس الشروط وفي الأجل المحدّدة،

- يتمّ الإعلان عن النتائج النهائيّة بعد تقييم الأعمال كاملة وترتيبها من قبل لجنة التقييم ،

- يتولّى أصحاب المشروع المُحرز على المرتبة الأولى القيام بالتنقيحات والتعديلات التي تطلبها لجنة التقييم قبل إحالته على الطّباعة. ويلتزم المؤلّفون بالقيام بمختلف العمليّات المتعلّقة

بإصلاح النسخ ومتابعة عملية التصفيف واختيار الصور... وصولاً إلى إعطاء الإذن بالسحب بالتعاون مع مصالح المركز الوطني البيداغوجي.

3- أحكام عامة:

- نتائج المناظرة غير قابلة للطعن،
- إذا تبين للإدارة، من خلال متابعتها لأعمال اللجان أثناء المرحلة الثانية من المناظرة، عدم إمكانية الإنجاز طبق المخطط الزمني المتفق عليه، فإنها تحتفظ بحقها في اتخاذ الاجراءات الكفيلة بضمان صدور المؤلف في آجاله،
- ويُدرج كل مؤلف بالقائمة الرسمية ويصدر في طبعة تجريبية خلال السنة الأولى من استعماله، ويلتزم المؤلفون بإدخال كل التعديلات اللازمة للطبعة النهائية،

4- حقوق التأليف:

- يتقاضى مؤلفو المشروع الذي يتقرر نشره مكافأة تقترحها اللجنة الاستشارية المكلفة بالنظر في حقوق التأليف المدرسي في إطار التشريع الجاري به العمل،
- يُمكن للجنة تقييم المناظرة اقتراح منحيتين تشجيعيتين للمشروعين المحرزين على المرتبتين الثانية والثالثة،

فعلى الراغبين في المشاركة في إحدى هاتين المناظرتين أن يبادروا بتوجيه مطالبهم، طبق المثال المصاحب، إلى الوزارة - الإدارة العامة للبرامج والتكوين المستمر - في أجل أقصاه يوم 15 ديسمبر 2020 عن طريق مكتب الضبط المركزي بالوزارة أو عن طريق البريد.

الإمضاء

منسوبة التربية
نتيجة السلاوي



مطلب ترشح للمشاركة في تأليف الكتب المدرسية والمعينات البيداغوجية والوسائل التعليمية
للغة الفرنسية بالسنة الثالثة من التعليم الأساسي
(تركيبة اللجنة) (وثيقة عدد 3)

المستوى الدراسي:
المادة:
عدد المناظرة:

الاسم واللقب	الصفة	المركز الحالي	العنوان الشخصي	الهاتف	البريد الإلكتروني	الإمضاء

رئيس الفريق:

حرر بـ.....، في

تأليف الكتب المدرسية والمعينات البيداغوجية والوسائل التعليمية للغة الفرنسية بالسنة الثالثة
من التعليم الأساسي الأساسي

(الوثيقة 4)

سيرة ذاتية

الاسم و اللقب:

تاريخ و مكان الولادة:

العنوان:

الحالة الاجتماعية:

رقم الهاتف:

العنوان الالكتروني:

مكان العمل:

الشهادات المتحصل عليها

المشاركات في التأليف المدرسي

الخبرة المهنية

الانتاج العلمي المنشور

.....

.....

.....

.....

.....

.....

شهادة الخبرة في الاعلامية

.....

.....

Ministère de l'Education

CAHIER DES CHARGES

FRANÇAIS

Elaboration d'un manuel scolaire et de documents
d'accompagnement destinés aux élèves de
la 3^e année de l'enseignement primaire

Septembre 2020

I. Objectifs :

- ✓ Ce cahier des charges permet, aux différents acteurs, d'élaborer un manuel scolaire et de documents d'accompagnement et de déterminer, en fonction d'un certain nombre de paramètres, les éléments constitutifs de celui-ci, tant aux points de vue pédagogique que technique.
- ✓ Ce cahier des charges constitue, lors du processus d'évaluation du manuel, une référence importante : c'est entre autres par rapport à lui que l'évaluateur pourra déterminer ses critères d'évaluation pour vérifier la cohérence globale du fonctionnement du dispositif qui sera élaboré.

II. Les livrables :

1. Un manuel scolaire et un cahier d'activités (avec des supports numériques, auxquels on accède à travers un lien.) pour les apprenants de la 3^e année de l'enseignement de base et les enseignants concernés par ce niveau.
2. Un ensemble de documents pédagogiques et didactiques d'accompagnement : guide de l'enseignant, outils d'accompagnement (des supports pédagogiques sonores, supports audiovisuels, supports iconographiques, supports écrits...)

III. Exigences pédagogiques et méthodologiques :

1. Les livrables doivent être en conformité avec :

Les finalités du système éducatif :

- découvrir d'autres civilisations ;
- développer les valeurs liées à l'ouverture, à la tolérance et à la citoyenneté ;
- utiliser le français comme moyen pour communiquer avec autrui.

Les objectifs du curriculum :

- développer les compétences communicatives en se basant sur l'action comme élément déclencheur de toute communication ;
- favoriser l'épanouissement de l'apprenant dans un contexte culturel élargi et diversifié ;
- renforcer les liens socio-affectifs avec l'environnement ;
- donner le plaisir et le goût d'apprendre ; apprendre à apprendre.

Les attentes du curriculum :

- développer les compétences disciplinaires, les compétences de vie, développer des savoir- faire et des savoir-être en lien avec l'éducation sociale et culturelle et l'éducation à l'environnement ;
- développer des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail qui renforcent l'autonomie et la créativité ;

-innover et aider l'enseignant dans la gestion quotidienne des apprentissages ;

-accorder une place importante à l'évaluation formative et à la rétroaction régulière afin d'assurer l'apprentissage continu de l'élève.

Les choix pédagogiques véhiculés par le curriculum :

-respecter la pluralité des styles cognitifs et des profils d'apprentissage en proposant une large gamme d'activités et en adoptant des démarches d'enseignement diversifiées ;

- développer des démarches et des pratiques interdisciplinaires qui amènent l'apprenant à travailler et à intégrer diverses compétences en vue de résoudre un problème ;

- accorder une place importante à la dimension ludique comme facteur de motivation dans l'enseignement de la langue étrangère ;

-accorder une importance à la dimension sensorimotrice permettant un apprentissage de la langue en articulation avec le langage du corps ;

-introduire des pratiques d'autoévaluation, de co-évaluation et de métacognition ;

-proposer les modalités d'évaluation formative pertinentes permettant de favoriser la réussite des apprenants ;

- mettre en avant tout ce qui peut contribuer à développer, chez les élèves, la confiance en soi, les processus d'expression, de création et d'épanouissement.

Les orientations méthodologiques préconisées par le curriculum :

- assurer l'apprentissage de la langue à travers des activités relevant de la réception, de la production et de l'interaction à l'oral et à l'écrit ;

- travailler dans une perspective actionnelle qui considère les apprenants comme des acteurs sociaux qui interagissent et accomplissent des tâches dans une situation sociale particulière (contexte) ;

- organiser les apprentissages selon une approche par projet (un projet qui se réalise dans une perspective interdisciplinaire) afin d'initier l'apprenant à mobiliser stratégiquement ses compétences (aussi bien en réception qu'en production) et à mener à bien des tâches concrètes en relation avec la vie sociale ;

-travailler dans une approche holistique qui assure le développement de l'enfant dans sa globalité (respecter les Intelligences Multiples ainsi que les styles et les rythmes d'apprentissage ; accorder une place importante à l'authenticité ; apprendre la langue en utilisant les différentes démarches acquises dans la langue maternelle : observer, analyser,

mémoriser, travailler en groupe, faire des choix ; proposer des activités artistiques, des activités d'éveil aux rythmes et aux chants ; proposer des activités d'éveil à l'environnement et de découverte du monde, susciter la curiosité...) ;

-travailler selon une progression en spirale : viser les objectifs plusieurs fois au cours de l'année en allant du simple vers le plus complexe / réactiver régulièrement et sous diverses formes les acquis en prévoyant des retours et des révisions laissant le temps de l'assimilation et de l'appropriation / favoriser l'intégration progressive des nouveaux apprentissages.

2. Principes d'organisation des unités et plan annuel des apprentissages (livre de lecture, cahier d'activités) :

✓ Nombre d'unités :

- Une unité 0 consacrée à la mise en projet d'apprentissage et à l'évaluation diagnostique/remédiation des acquis des élèves en 2^e année.

-10 unités destinées aux contenus des apprentissages.

- Durée de chaque unité : 8 séances de 2 heures chacune.

✓ Le projet :

-Dix mini-projets répartis sur dix séquences représentant les étapes de la réalisation du projet de l'année.

-Chaque séquence correspond à une unité d'apprentissage.

- Au terme de chaque séquence, une séance est consacrée à la réalisation et à la finalisation du mini-projet.

✓ L'évaluation :

- 20 séances destinées à l'évaluation/remédiation, au rythme de deux séances au bout de chaque unité d'apprentissage.

✓ **Durée annuelle de l'enseignement :** 118 séances de deux heures chacune.

3. Le contenu du manuel et cahier d'activités :

Les composantes du manuel

Le manuel comportera les rubriques suivantes :

- ✓ Un avant-propos.
- ✓ Une table des matières contenant une information précise et détaillée sur chaque sujet traité dans le manuel.
- ✓ Une unité 0
- ✓ Des unités d'apprentissage comprenant :
 - un paysage sonore et visuel qui plonge l'élève dans l'univers du thème abordé et sert de

support aux activités de réception ;

- des activités de compréhension orale ;
 - des comptines et des chansons ;
 - des activités de production orale qui permettent d'initier l'apprenant à la production et à l'interaction ;
 - des activités phonologiques permettant de discriminer de différents sons et de préparer l'apprentissage du code alphabétique ;
 - des activités de compréhension écrite guidée et de production écrite guidée ;
 - des activités de correspondance phonie-graphie ;
 - des activités ludiques qui réactivent les éléments langagiers appris sous forme de jeux ;
 - des activités d'intégration.
- ✓ Une page projet au terme de chaque unité permettant la réalisation d'une tâche collaborative, favorisant le réinvestissement et l'intégration des compétences développées.
 - ✓ Des annexes qui complètent le contenu de l'unité, des activités de transfert des acquis, un bilan de rétroaction, fiche d'auto-évaluation...)

Organisation des contenus :

- ✓ Respecter les orientations du curriculum au niveau du nombre des unités et de leur articulation.
- ✓ Ménager une progressivité en spirale des apprentissages qui permet des allers-retours entre les différentes unités d'apprentissage et des reprises des notions fondamentales qu'on se propose d'approfondir.
- ✓ Créer un fil conducteur qui relie les contenus des unités en organisant les apprentissages selon une succession de contextes situationnels auxquels l'apprenant devra s'adapter et qui détermineront les tâches à accomplir. À chaque contexte correspond une unité d'apprentissage ;
- ✓ Organiser chaque unité autour d'un mini-projet qui s'intègre dans le projet final créant des liens entre les différents acquis en faisant interagir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être tout en impliquant les différentes disciplines autour d'un but commun.

Exigences de l'élaboration du contenu des unités :

- ✓ S'inspirer des directives données dans le curriculum pour élaborer le plan du manuel : objectifs d'apprentissage/ éléments centraux des contenus/ orientations pédagogiques et didactiques.
- ✓ Présenter les contenus de façon compréhensible par ceux à qui ils s'adressent à savoir les acteurs de l'éducation, les élèves ainsi que les parents.
- ✓ Susciter chez les élèves l'intérêt pour la culture, la connaissance et leur donner les moyens pour apprendre à apprendre.
- ✓ Prendre en compte l'évolution de l'environnement technologique, notamment l'importance croissante des images, des sons et des technologies numériques.
- ✓ Faciliter et optimiser l'apprentissage en proposant des situations d'apprentissage variées en lien avec l'environnement de l'enfant et sa vie quotidienne.
- ✓ Proposer des perspectives pour initier les apprenants à l'auto-évaluation.

- ✓ Proposer une phase de soutien qui vient automatiquement après l'unité selon les difficultés décelées au cours de la mise en œuvre des contenus.
- ✓ Proposer vers la fin de chaque unité un bilan de rétroaction qui invite les apprenants à réfléchir sur ce qu'ils ont appris et permet à l'enseignant de proposer des stratégies de remédiation.

4. Des documents d'accompagnement : Ces documents accompagnent le manuel et supportent le processus d'enseignement/apprentissage.

A- Un cahier d'activités à l'intention de l'apprenant pour compléter et supporter les apprentissages. Il comportera :

- des activités de compréhension et de production orales pour renforcer la maîtrise des éléments langagiers nouvellement introduits ;
- des activités de compréhension et de production écrites guidées en complément de celles du manuel et qui introduisent l'apprenant à l'écrit : des activités de lecture, des activités de mise en relation phonie-graphie, des activités d'écriture et d'initiation à la production écrite ;
- des formes d'activités variées pour éveiller la curiosité et la motivation et consolider les acquis (activités de découvertes interdisciplinaires, des contes illustrés à reconstituer, des exercices pour évaluer le progrès dans l'acquisition des connaissances...) ;
- des pages de jeux où l'apprenant s'exerce de façon ludique à réactiver les acquis ;
- des pages de révision / des fiches de soutien permettant de fixer les éléments nouvellement introduits ;
- des fiches d'évaluation formative à utiliser au cours du bilan de rétroaction permettant aux apprenants de tester leurs acquis, de s'autoréguler et aux enseignants de contrôler les progrès et de mettre en place des stratégies d'enseignement plus efficaces.

B- Document maître : Un guide destiné principalement aux enseignants.

Objectifs :

- ✓ Ce document permettra d'accompagner le travail de l'enseignant dans la mesure où il proposera une planification structurée des séquences d'enseignement-apprentissage, les principes généraux de l'approche méthodologique et des perspectives de mise en œuvre du contenu.
- ✓ Le guide reflètera l'esprit du curriculum et son contenu sera cohérent par rapport à ses intentions.
- ✓ L'utilisation du guide pédagogique permettra de mettre en œuvre les contenus proposés de la façon la plus pertinente et d'atteindre plus efficacement les attentes définies dans le curriculum.

Structure et organisation : Le guide se composera des éléments suivants :

- une introduction de deux à trois pages : les orientations officielles, les éléments du cadre

conceptuel, les principes méthodologiques et les choix pédagogiques que l'enseignant pourra s'approprier pour asseoir sa pratique et les principes d'exploitation du guide maître ;

- une présentation détaillée des compétences de fin d'année et des sous-compétences qui correspondent aux quatre domaines : oral/réception, oral/production - écrit/ réception, écrit/ production ;
- un emploi de temps des activités ;
- une planification des mini-projets et leur progression, durant l'année scolaire, vers la réalisation du projet final ;
- un tableau explicitant la progression des contenus selon les activités d'apprentissage ;
- un scénario bien détaillé de l'exploitation du mini-projet pour accompagner l'utilisation du manuel ;
- une présentation détaillée des contenus de chaque unité, des objectifs de chaque leçon et du matériel dont l'enseignant et les apprenants auront besoin ;
- des pistes et des perspectives pédagogiques pour animer et gérer les séances ;
- des pistes pour élaborer des activités complémentaires de soutien ;
- un exemple de bilan de rétroaction qui incite les apprenants à réfléchir sur ce qu'ils ont appris. La conduite de ce bilan se fait en relation avec l'évaluation formative ;
- des fiches méthodologiques sur l'évaluation d'une séquence d'apprentissage ;
- des perspectives didactiques pour l'enseignement de l'oral, de la lecture, de l'écriture et pour l'initiation à la production écrite.
- une liste des pictogrammes utilisés dans le guide (Les indications graphiques qui visent à faciliter la compréhension du document) ;
- des directives concernant la fabrication du matériel didactique ;
- un descriptif des supports collectifs destinés aux activités de l'oral et de l'écrit ;
- une transcription des enregistrements des chants et des comptines (CD) ;
- une sitographie.

Autres outils d'accompagnement :

- ✓ Des CD de chants et de comptines, des séquences vidéos pour accompagner les activités du manuel et du cahier d'activités, des activités audiovisuelles de discrimination phonétique, bandes dessinées, planches de dessin, figurines, des aide-mémoires ; des contes...).
- ✓ Des cartes-images, des illustrations pour supporter les activités langagières.
- ✓ Un mini portfolio pour l'évaluation des apprentissages à utiliser lors du bilan de rétroaction en fin d'unité (des fiches d'évaluation formative).
- ✓ Une version numérique du manuel et du cahier d'activités.
- ✓ Une version numérique du guide de l'enseignant.

5. La langue

- ✓ Un contenu rédigé dans une langue correcte, adaptée au niveau des apprenants.
- ✓ Un langage adapté à l'âge des apprenants et à leur niveau de scolarité.
- ✓ Des phrases simples et suffisamment compréhensibles par les apprenants.

IV. Exigences techniques

1. Format, typographie et mise en page

- ✓ Le manuel et le cahier d'activités seront écrits dans un format adapté (A4, marges voir graphique ci-dessous) avec une mise en page esthétique et fonctionnelle (harmonie, cohérence, points de repère permettant de susciter la curiosité). Ils seront suffisamment aérés et attrayants avec des caractères adaptés à l'âge de l'apprenant.

	3cm	
2,5 cm		2,5 cm
	3cm	

- ✓ Le manuel et le cahier d'activités respecteront les exigences économiques et les nécessités pédagogiques.
- ✓ Le manuel se présentera selon le modèle de la double page : une des deux pages sera consacrée à l'exposé des connaissances, en vis-à-vis l'autre page prolonge le contenu en proposant des activités, des exercices... La double page doit former un tout. Chaque unité se compose d'un certain nombre de doubles pages et d'annexes où sont regroupés des activités et des documents complémentaires.
- ✓ Les pages saisies seront numérotées consécutivement de la première à la dernière page. Les numéros des pages seront nettement séparés du texte.
- ✓ Les polices de caractère utilisées permettront une lecture aisée (Arial 16).
- ✓ Le volume sera adapté à l'âge des élèves :
 - 120 pages pour le livre de lecture.
 - 060 pages pour le cahier d'activités.
 - 160 pages pour le guide de l'enseignant.
 - 122 planches pour les B.D (A3).
 - 27 planches pour les figurines.
 - 63 planches pour les messages.

2. - Illustrations :

- ✓ Des illustrations de bonne qualité sur le plan de l'expression et de l'esthétique.
- ✓ Descriptions détaillées des illustrations (complexe ou simple) à intégrer dans le contenu.

V. L'échéancier :

- ✓ Date de remise des projets : le plan du manuel, exemple d'une séquence didactique (une unité d'apprentissage), les perspectives d'évaluation et de remédiation
- ✓ Date prévue pour la remise des livrables : 30 avril 2021.